

Livret d'accueil

Master Sciences humaines et sociales,
mention Intervention et développement social

Parcours **Économie sociale et solidaire**

2023-2024





Sommaire

- 02** 1. Présentation du Master
- 03** 2. Bienvenue au Cnam
 - 2.1. Le Cnam, grand établissement spécialiste de la formation professionnelle supérieure tout au long de la vie
- 04** 2.2. Le Musée des Arts et Métiers
- 05** 2.3. Le réseau de Bibliothèques
- 06** 2.4. HandiCnam
- 07** 2.5. Lieux d'enseignement et plan
- 08** 3. Être élèves au Cnam - Les services à votre disposition
- 10** 4. Les règles au bon suivi de votre formation et à sa validation
 - 4.1. Contrôle des connaissances et notation
 - 4.2. Contrôles continus
 - 4.3. Examens surveillés
- 11** 4.4. Plagiat
- 4.5. Assiduité et retards
- 4.6. Conditions générales d'obtention de la certification
- 4.7. Obligations en cas de tiers financement de la formation
- 12** 4.8. Le stage (facultatif)
- 13** 5. Vos enseignements
 - 5.1. Vue d'ensemble du programme
- 16** 5.2. Le contenu de la formation
- 34** 6. Partenaires
- 34** 7. Association

1. Présentation du Master



Le master Économie sociale et solidaire est une formation pluridisciplinaire qui s'adresse à des élèves motivé.e.s pour approfondir les questions liées au domaine de l'Économie sociale et solidaire (ESS). Dans l'ESS comme dans l'action sociale et le travail social, le passage entre constat des problèmes sociaux et créativité des réponses passe nécessairement par une analyse interprétative de la société et par une connaissance des configurations historiques, socio-politiques, socio-économiques, institutionnelles et organisationnelles. La formation prend en compte l'ESS dans le cadre des transformations de la société. En 1^{re} année du Master (M1), les auditeurs seront amenés à :

- Analyser, comprendre et synthétiser les problèmes sociaux complexes ;
- Analyser et évaluer les réponses apportées ;
- Développer les sens de la critique et de la proposition scientifiquement argumentée.

En 2^e année du master (M2), le parcours « Économie sociale et solidaire » est consacré à la connaissance approfondie de l'ESS grâce à des apports théoriques, des rencontres avec les acteurs porteurs de projets innovants, des conférences thématiques. Ce master se caractérise par l'attention portée aux innovations sociales mais également par l'apport d'une réflexion utile à construire des passerelles et des articulations avec le travail social. Ceci grâce à une ouverture internationale et par une mise en perspective historique des réalités actuelles.

Par ailleurs, les savoirs propres aux acteurs de l'ESS sont fortement valorisés et de nombreux échanges et rencontres sont organisés afin de permettre aux élèves de bénéficier des apports expérientiels des porteurs de projet dans les différents domaines de l'ESS.

Le master est destiné à promouvoir un nouveau profil de cadre axé sur l'innovation sociale et la conduite du changement dans l'ESS, et plus largement dans l'action sociale et médico-sociale. L'ESS représente plus de 10 % des emplois en France (221.136 entreprises et structures employant 2,35 millions de salariés dans le secteur). Sur les 10 dernières années, l'ESS a créé en France 440 000 emplois nouveaux, en croissance de 23 %. En Ile de France, avec plus de 388 700 salariés, l'ESS représente un peu plus de 7 % des emplois de la région, selon le Panorama de l'ESS 2018. De plus, les départs à la retraite prévus dans les prochaines années et leur renouvellement sont un enjeu majeur car ils ouvrent de nouvelles perspectives de recrutement pour les diplômés de ce master.

2. Bienvenue au Cnam

L'essentiel à savoir sur le Cnam

2.1. Le Cnam, grand établissement spécialiste de la formation professionnelle supérieure tout au long de la vie

Le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) a été fondé en 1794 par l'abbé Grégoire pour perfectionner l'industrie nationale. depuis lors, la mission de notre institution inscrit ses missions dans les valeurs portées par son fondateur : "Il faut éclairer l'ignorance qui ne connaît pas et la pauvreté qui n'a pas les moyens de connaître".

C'est aujourd'hui un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel placé sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Il assure plus particulièrement des missions de formation supérieure continue tout au long de la vie, de recherche et de diffusion de l'information et de la culture scientifique et technique.



Formation

- 750 parcours de formation
- 20 centres en région et en outre-mer
- 5 centres à l'étranger (Chine, Côte d'Ivoire, Liban, Madagascar, Maroc...)
- De très nombreux partenariats internationaux avec des universités et laboratoires étrangers
- 230 centres d'enseignement sur tout le territoire

Recherche

- 22 laboratoires
- 370 doctorants
- 450 enseignants-chercheurs

Culture scientifique et technique

- 2 500 objets exposés et 80 000 conservés
- 40 000 mémoires et thèses d'ingénieurs déposés à la bibliothèque
- 350 événements et conférences par an

*Plus de détails

→ sur L'Histoire du Cnam [ici](#)
et sur l'Abbé Grégoire [ici](#)

2.2. Le Musée des Arts et Métiers

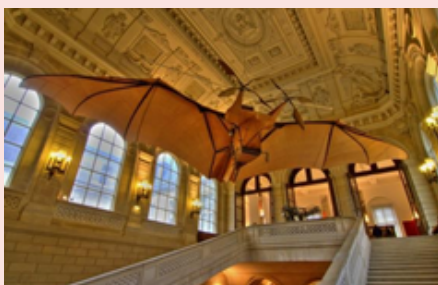
Le Musée des arts et métiers peut être considéré comme l'un des plus anciens musées techniques et industriels au monde. Son histoire est intimement liée à celle du Conservatoire national des arts et métiers, dont il est l'une des composantes.

Depuis 1794, les collections se sont enrichies de nombreux apports, précieux témoins de l'évolution des savoirs scientifiques et du progrès technique. Le musée conserve aujourd'hui une exceptionnelle collection, remarquable tant par son ampleur (près de 80 000 objets et 15 000 dessins) que par la diversité des thématiques couvertes



Le parcours de visite du musée en propose l'exposition, organisée en sept sections et permet de découvrir l'un des lieux les plus atypiques, l'ancien prieuré de Saint-Martin-des-Champs ayant été consacré par la Révolution française en « temple » de la technique.

Le Musée des arts et métiers conserve une collection de référence. Il propose une importante programmation culturelle, à destination d'un vaste public, en particulier à travers ses activités pédagogiques, ses conférences et ses expositions temporaires, et dispose d'importantes ressources documentaires dans les domaines de l'histoire des techniques et du patrimoine industriel.



Il anime le réseau des musées techniques, abrite la mission nationale de sauvegarde du patrimoine scientifique et technique contemporain et participe à plusieurs programmes de recherches. Plus d'informations [ici](#).

Tous les élèves inscrits au Cnam ont accès gratuitement au Musée des Arts et Métiers.

2.3. Le réseau de Bibliothèques

Un réseau de bibliothèques et de centres de documentation met à votre disposition des documents spécialisés dans votre domaine d'étude et/ou de recherche. L'accès est gratuit, sous condition d'inscription au Cnam. Pour accéder aux ressources en ligne (base de données, références bibliographiques et revues électroniques), vous devez vous rendre dans les locaux de la bibliothèque (292 rue Saint Martin, 75003 Paris) et faire valider vos identifiants et mot de passe.



Les services :

- Consultation et emprunt de documents
- Prêt entre bibliothèques (PEB)
- Formation à la recherche documentaire
- Impression et photocopie (service payant).

Pour obtenir l'ensemble des références/mémoires de votre formation déposés au Centre de documentation sur la formation et le travail du Cnam, suivre la procédure de recherche indiquée sur le site suivant : <http://cdft.cnam.fr/>

Formation recherche documentaire dans des bases de données juridiques, [lien pour s'inscrire](#)



Bibliothèque Conté
2 rue Conté (33.2.22)
Droit, action sociale,
langues, sociologie etc.

**Centre de documentation
du musée**
60 rue Réaumur

Bibliothèque centrale
292 rue St Martin (Accès
10) Santé, environnement,
économie, gestion etc.

CREPAC
(Centre de ressources de
pédagogie active)
2 rue Conté (33.3.porte 15)

*Plus de centres à découvrir et plus d'informations sur bibliotheques.cnam.fr

2.4. La mission Handi'Cnam

Dans le cadre de l'accueil du suivi et de l'accompagnement des élèves en situation de handicap (demande de prêt de matériel, tiers temps pour les examens...), l'élève peut contacter la Mission Handi'Cnam en toute confidentialité :



292 rue Sain-Martin –
Bureau 17.0.30 – Accès 17
– rez-de-chaussée
De lundi à vendredi sur
rendez-vous
Tel : 01 58 80 87 87 –
handi@cnam.fr

[Guide de l'élève en situation de handicap](#)



2.5. Vos lieux d'enseignement et plan

Site Saint-Martin

292 rue Saint Martin 75003

M Réaumur-Sébastopol

Accès : 1 à 29

Site Conté

2 rue Conté 75003

M Arts et Métiers

Accès : 30 à 39



3. Être élève au Cnam

Les services à votre disposition au Cnam

Consulter votre emploi du temps

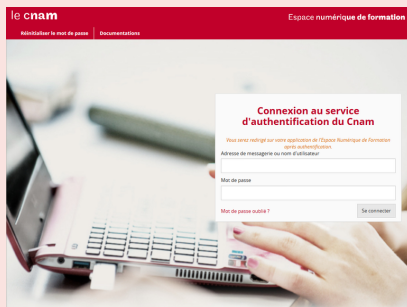
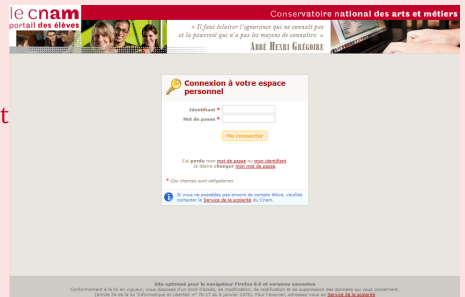


- Afin de savoir l'horaire et la salle où se déroule vos cours, rendez vous sur la plateforme suivante : <http://emploiutemps.cnam.fr/>
- Ou télécharger l'appli mobile PlanniCnam afin de créer et consulter votre planning personnalisé (sur Google Play ou App Store). Vous pouvez également programmer des alarmes pour vos cours, recevoir des alertes quand le cours est déplacé ou annulé ou visualiser sur un plan l'emplacement de vos salles de cours.

Le portail élève

Le portail élève (portailleleve.cnam.fr) vous permet de suivre votre scolarité en ligne. Il vous permet de :

- Télécharger des documents (certificat de scolarité, relevé de notes...).
- Suivre l'état de votre inscription.
- Consulter vos résultats d'examens.



Espace numérique de formation

L'ENF (<http://lecnam.net>) vous permet d'accéder aux documents pédagogiques mis en ligne par les enseignants.e.s.

Il vous permet de :

- Accéder à vos cours en FOAD.
- Accéder à des ressources numériques de certains cours HTT (cours du soir) et TO (en journée).

FAQ Portail élève et ENF

Pour en savoir plus sur les services du Cnam, ainsi que les procédures de validation des acquis, un guide en ligne et téléchargeable :

[Guide de l'élève au centre Cnam Paris](#)

Se restaurer sur les sites Saint-Martin et Conté

- Des distributeurs automatiques de boissons et de confiseries sont disponibles sur vos lieux d'enseignements
- Le restaurant des personnels proposent des plats et sandwiches aux-tarifs avantageux pour les élèves. Rendez-vous au 2 rue Conté, rez-de-chaussée

NB : en raison d'un incident, le restaurant est fermé pour le moment

- La Cafétéria de la rue Conté (qui jouxte la cantine a été rénovée et aménagée pour vous permettre d'y réchauffer des plats et d'y déjeuner. Elle est d'ores et déjà accessible. Vous y trouverez également des distributeurs de boissons chaudes et froides, et de snacking.
- Food-truck : Plusieurs food-trucks sont attendus sur le temps du midi sur le site St Martin, et sur le site Conté en soirée, dans le courant du mois de septembre et octobre pour pallier à la fermeture du restaurant.



Cellule STOPVIOLENCE

Au Cnam, une cellule est chargée de recueillir et de traiter les signalements des actes de violence, de harcèlement moral ou sexuel, d'agissements sexistes ou de discrimination.

Si vous êtes victime ou témoin de tels actes, vous pouvez la saisir en toute confidentialité en écrivant à l'adresse : stopviolence@cnam.fr

4. Les règles au bon suivi de votre formation et à sa validation

4.1. Contrôle des connaissances et des notations



Toutes les unités sont évaluées, ce qui permet d'attribuer des notes aux élèves. Chaque unité d'enseignement fait l'objet d'une évaluation en contrôle continu ou contrôle terminal.

Chaque évaluation permet l'attribution d'une note (de 0 à 20) à chaque élève.

4.2. Contrôles continus

Les contrôles continus à réaliser individuellement, en dehors des heures de cours sont privilégiés car :

--> Ils sont plus adaptés au rythme de travail des professionnel.le.s qui constituent la promotion ;

---> Ils permettent dans certains cas aux élèves de contextualiser les sujets et de les mettre en perspective avec leur propre activité ou projet professionnel.

L'échéance de remise du devoir est fixée par l'enseignant. La date ne peut être repoussée que si l'enseignant a donné son accord et fixé une nouvelle date.

4.3. Examens surveillés

Ces examens écrits sont effectués en temps limité. Les règles durant les examens écrits en temps limités sont les suivantes :

- Les épreuves peuvent être autorisées avec ou sans documents, avec ou sans ordinateur et/ou téléphone portable et/ou tablette ;
- Le.la responsable de chaque unité d'enseignement indique sur l'énoncé les règles relatives à l'usage des supports et matériels pendant les contrôles ;
- En cours d'examen, un.e élève n'est autorisé.e à communiquer qu'avec les surveillant.e.s présents dans la salle ;
- Les élèves ayant fraudé à un examen se voient automatiquement attribuer la note 0 à l'examen concerné.

4.4. Plagiat



Est considéré comme plagiat le fait d'utiliser totalement ou en partie du texte, du matériel graphique ou visuel, des pages web, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, en provenance d'autrui, en le faisant passer pour sien ou sans en indiquer explicitement les références.

Lorsqu'un enseignant signale qu'un élève a commis un plagiat, l'élève concerné se voit attribuer la note 0 au devoir en question.

L'outil Compilatio est disponible dans les services accessibles visibles en bas de la page d'accueil : <https://lecnam.net>. Il permet à la fois pour les étudiants et les enseignants de vérifier (en amont ou en aval) s'il y a plagiat.

4.5. Assiduité et retards

La présence est obligatoire à l'ensemble des activités d'enseignement, soit aux cours, visites à l'extérieur des locaux du Cnam, séminaires, examens, et toutes autres activités prévues par un enseignant.

L'assiduité est un engagement de la part de l'élève, notamment dans le cadre du dispositif des bourses talents.

4.6. Conditions générales d'obtention de la certification



La certification est acquise aux conditions suivantes ==> Une moyenne de 10 au minimum à chaque unité. L'obtention d'une moyenne égale ou supérieur à 10 permet d'obtenir les crédits et ainsi de valider les UE.

Les élèves absent.e.s lors d'un contrôle de connaissances auront la note de 0. Si leur absence est justifiée, ils pourront bénéficier d'un rattrapage.

Les élèves défaillant.e.s ne peuvent pas obtenir le diplôme. Sont considérés comme défaillant.e.s les élèves qui :

- Ne composent pas à l'examen final ou n'ont pas composé aux évaluations dans le cadre du contrôle continu ;
- Sont absents pour plus de 20% des heures de cours.

Enfin, votre diplôme ou certification ne peut être délivré qu'après acquittement de la totalité des frais d'inscription et satisfaction des conditions d'obtention du diplôme.

4.7. Obligations en cas de tiers financement de la formation

Une fois l'inscription finalisée, vous devrez transmettre vos feuilles de présence mensuellement par mail

Feuille de présence

ainsi que les originaux par voie postale au gestionnaire de la scolarité en charge de votre dossier.

4.8. Le stage (facultatif)



Il est de la responsabilité de l'élève de trouver une organisation d'accueil pour son stage. Un stage ne peut pas débuter sans la convention de stage signée par le CNAM et la convention ne sera pas signée à titre rétroactif quelque-soit le motif.

Une convention de stage est établie entre l'élève, l'organisation d'accueil et le Cnam. Cette convention mentionne les modalités pratiques et administratives, les dates et le sujet du stage, ainsi que les noms des tuteurs pédagogique (Cnam) et professionnel (organisation).

Comment faire votre demande de stage ?

Vous devez être inscrit au Centre Cnam Paris pour l'année en cours :

- A un code Master (+ code UA de stage) après acceptation d'un dossier de candidature, OU
- et avoir obtenu au moins une des Unités d'Enseignement (UE) de cette formation.

Transmettre la demande au moins 1 mois avant le début du stage, UNIQUEMENT par mail à pascale.bonnet@lecnam.net , des trois documents suivants :

1. La convention de stage dûment remplie et signée par vous et l'organisme d'accueil qui devra aussi apposer son cachet (ou la convention pédagogique si le stage est effectué chez votre employeur)
2. L'accord pédagogique validé par l'enseignant responsable de votre formation,
3. L'attestation de votre assurance responsabilité civile (habitation en général) stipulant qu'elle couvre les stages en entreprise.

Pour une prolongation de stage ou une modification de convention, vous devez compléter un avenant.

La durée de totale de stages sur une année universitaire est de 6 mois maximum (924 heures). Une année universitaire commence le 1er octobre et se termine le 30 septembre de l'année suivante.

Attention : un stage doit obligatoirement se terminer le 30 septembre au plus tard (date de fin de validité de l'inscription en cours). Pour poursuivre le stage sur l'année universitaire suivante, une nouvelle inscription est à effectuer début septembre et un avenant est à établir et à transmettre au moins 10 jours avant la fin du stage.

5. Les enseignements

5.1. Vue d'ensemble du programme

M1 - 60 ECTS

Sociologie économique

RSV202 4 ECTS 40h

Accompagnement

RSV208 2 ECTS 30h

Solidarité et protection sociale

PPS202 4 ECTS 40h

Fondements et approches de l'addictologie

ADD201 4 ECTS 40h

Relations de service

RSV201 4 ECTS 40h

Politiques publiques et intervention sociale

TRS111 4 ECTS 40h

Associations : économie, sociologie, gestion

RSV209 4 ECTS 40h

Action communautaire et démarches participatives

RSV210 4 ECTS 40h

Soutien personnel et par groupe du projet de mémoire

UA231M

4 ECTS

30h

Projet de mémoire sur support numérique

UAS013

20 ECTS

0h

1 UE de langue à choisir - 6ECTS

ANG330	Anglais professionnel (niveau Master)
ARA100	Cours de langue et de culture arabes : parcours collectif
FLE100	Français langue étrangère : parcours collectif
FLE200	Français langue étrangère : parcours personnalisé d'apprentissage
LSF100	Introduction à la langue des signes française (LSF) et à la culture sourde
RUS200	Russe en parcours d'apprentissage personnalisé

M2 - 60 ECTS

Question sociale et politiques sociales

PPS203	8 ECTS	80h
---------------	---------------	------------

L'évaluation dans le social et l'économie solidaire

TRS204	6 ECTS	60h
---------------	---------------	------------

Relations, services, solidarité

RSV205	4 ECTS	42h
---------------	---------------	------------

Innovations sociales : économie sociale et solidaire, économie plurielle

RSV206	8 ECTS	94h
---------------	---------------	------------

Nouvelles approches professionnelles et territoriales

RSV204	4 ECTS	42h
---------------	---------------	------------

Méthodologie de projet

RSV207	4 ECTS	40h
---------------	---------------	------------

Mémoire personnel de recherche

UA231R	26 ECTS	18h
---------------	----------------	------------

5.2. Le contenu des enseignements

5.2.1. Le contenu des enseignements du Master 1



RSV202 - Sociologie économique

Anne SALMON

Contenu de la formation

Le cours est divisé en deux parties :

- La première est centrée sur la notion d'intérêt abordée ici sous l'angle d'une mise en perspective historique. Deux auteurs, l'un sociologue, l'autre économiste sont mobilisés : d'abord M. Weber, qui dans L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme, examine le problème de la mentalité de « l'homme économique » moderne comme un « fait de culture ». Puis A. O. Hirschman, qui dans Les passions et les intérêts appréhende l'intérêt comme un paradigme pour penser les actions humaines.
- La seconde se focalise sur la solidarité et les innovations sociales déployées dans le cadre notamment de l'économie solidaire. Afin de déconstruire la représentation selon laquelle le capitalisme détient le monopole de la création d'activités, différentes expériences sont présentées dans l'objectif de concrétiser la pluralité des logiques socio-économiques fondée sur l'enchevêtrement des principes d'intégration (marché, redistribution, réciprocité, partage domestique).

Compétences visées :

- Maîtriser des savoir-faire en sciences sociales pour appréhender des auteurs et des théories ;
- Repérer les points de blocages et les avancées actuelles pour une mise en œuvre d'innovations sociales et solidaires ;
- Articuler différents savoirs théorique, empirique et pratique pour analyser des situations concrètes.

Modalités d'évaluation :

Fiche de lecture ou étude de cas

Modalités d'enseignement :

Semestre I, formation à distance (FOAD) en autonomie sur Moodle



PPS202 - Solidarité et protection sociale

Jean-Louis LAVILLE

Contenu de la formation :

Le cours se structure autour de quatre axes :

- Conceptions de la solidarité à la fois du point de vue de la philosophie politique et de la socio-économie ;
- Mise en perspective historique et internationale des modes de construction de la solidarité et de leurs rapports à la protection sociale : régimes nationaux d'État-providence ; éléments sur la « gouvernance mondiale » de la solidarité ; services sociaux, solidarité

et « care » ;

- Focus sur des problèmes actuels liés à la protection sociale : accessibilité, vieillissement sociodémographique, chômage et exclusion, anthropocène ;
- Présentation de problématiques de recherche liés à la protection sociale : double mouvement chez Polanyi ; triple mouvement chez Fraser ; services sociaux et partage entre secteurs privé, public et associatif.

Compétences visées :

- Comprendre les relations entre les sphères économique, sociale et politique
- Acquérir une capacité critique pour aborder les débats actuels sur la protection sociale et la mobiliser dans des négociations professionnelles
- Distinguer les différents types de solidarité et leurs conséquences respectives sur les publics concernés.

Modalités d'évaluation :

Note de lecture portant sur un livre ou un chapitre de livre à résumer et à mettre en perspective avec une situation professionnelle vécue

Modalités d'enseignement :

Semestre 1, lundi, cours du soir en présentiel (HTT)



ADD201 - Fondements et approches de l'addictologie

Jean-Pierre

Contenu de la formation :

COUTERON

Le cours est réparti en 5 axes :

- Lieux de production des drogues et implications géopolitiques, conventions internationales et lois nationales.
- Épidémiologie des addictions et comparaison internationales. Théories neurobiologiques de l'addiction, mécanisme de la dépendance. Sevrage, substitution, réinsertion et réduction des risques.
- Réseaux de prise en charge pour le tabac, l'alcool et les drogues illicites : psychothérapies, thérapies cognitive-comportementales, thérapies familiales, traitements de substitution, etc.
- Effets et prévention pour les différents produits : alcool, tabac, cannabis, héroïne, cocaïne, crack, drogues de synthèse, médicaments. Poly toxicomanies.
- Comorbidités ; double diagnostic ; schizophrénie et addiction. Situations et contextes particuliers : grossesse, travail, prison...Addiction sans produit : jeux pathologiques ; jeux d'argent ; jeux vidéo ; dépendance au travail, addiction sexuelle, achats compulsifs.

Compétences visées :

- Savoir repérer l'usage nocif et la dépendance.
- Savoir conseiller et orienter une personne en situation de souffrance par rapport à une addiction.

Modalités d'évaluation :

Examen sur table

Modalités d'enseignement :

Semestre 2, lundi, cours du soir en présentiel (HTT)



TRS111 - Politiques publiques et intervention sociale

Emmanuel

Contenu de la formation

JOVELIN

Le cours est consacré aux politiques sociales en mutations : à l'histoire et l'évolution de la lutte contre les exclusions, des politiques sectorielles, des droits des usagers.

- L'actuelle structuration du secteur social et médico-social : le Code de l'action sociale et des familles, la loi de rénovation du 2 janvier 2002, la loi du 11 février 2005, les lois relatives à la lutte contre la pauvreté, l'exclusion, etc.
- Les politiques sociales aujourd'hui : la décentralisation, la répartition des compétences entre l'État et les collectivités territoriales, les nouvelles conceptions du travail social et de l'intervention sociale.
- L'avenir de l'action sociale et médico-sociale, du travail social et de l'intervention sociale au regard des mutations actuelles.

Compétences visées :

- Identifier les mutations traversant les politiques sociales et médico-sociales.
- Identifier les enjeux territoriaux, institutionnels et organisationnels conditionnant l'action sociale et médico-sociale
- Identifier les enjeux professionnels et les nouvelles compétences requises par les politiques sociales.

Modalités d'évaluation :

Note de lecture d'une dizaine de pages sur un ouvrage concernant un aspect des politiques sociales. Il s'agit de situer l'ouvrage choisi, de restituer l'essentiel de son contenu et de discuter son apport de façon personnalisée, avec une mise en perspective professionnelle

Modalités d'enseignement :

Semestre 2, mardi, hybride : regroupements présentsiels et à distance simultanés

Contenu de la formation

Cette Unité d'Enseignement est consacrée à l'analyse du phénomène de « tertiarisation » des économies contemporaines, c'est-à-dire la montée en leur sein des relations de service. Elle construit un cadre d'analyse pour examiner les formes concrètes que prennent les relations de service dans les entreprises privées, le service public et les associations. Elle établit ainsi des distinctions dans cette réalité multiforme. Par-delà la dimension organisationnelle, la dimension institutionnelle est mobilisée ici pour identifier et caractériser ces différents types de service qui ne sont pas tous équivalents sur le plan des valeurs démocratiques.

Dans un premier temps, les relations de service sont étudiées dans les entreprises privées industrielles. Par ce biais, il est possible de constater que les relations de service ne se limitent pas aux activités de service, mais touchent aussi à des activités autres comme l'industrie.

Dans un deuxième temps, on poursuit l'approche de services dont la logique institutionnelle est fondée sur un registre de légitimation différent de l'entreprise privée. La prise en compte de la dimension institutionnelle amène à distinguer sociologie du service public et sociologie de l'entreprise privée.

Dans un troisième temps, sont examinés les services relationnels, ce qui amène à intégrer l'étude du rôle socio-économique des associations à travers sa problématisation en termes d'économie solidaire.

Au total, le développement des services est loin de s'identifier à celui d'un marché de services. La solidarité constitue une référence importante dans la conception et le fonctionnement des services.

La conclusion met l'accent sur les questions sociologiques posées par les changements économiques, synthétisant les enseignements des différentes situations étudiées pour insister sur les choix de société liés aux modes de structuration de la société de services. L'observation de l'existant alimente une réflexion sur les futurs possibles

Compétences visées :

- Maîtriser des savoir-faire en sciences sociales pour appréhender des auteurs et des théories ;
- Expérimenter dans une étude de cas cet outil et s'être approprié son maniement ;
- Appréhender concrètement les différentes manières de concevoir les relations entre prestataires et usagers dans les services.

Modalités d'évaluation

Devoir maison à rendre

Modalité d'enseignement

Semestre 1, cours à distance en autonomie sur Moodle



Contenu de la formation

Le cours se structure autour de quatre axes :

1. Approche sociologique : dimensions institutionnelle et organisationnelle de l'association
2. Approche économique : hybridation des principes économiques et des ressources
3. Approche de la gouvernance et de la gestion :
 - Dimensions participative et délibérative des fonctionnements internes
 - Rapports aux pouvoirs publics
4. Cohérence entre analyse socioéconomique et outillage de gestion.

Compétences visées :

- Comprendre l'originalité des fonctionnements associatifs.
- Acquérir des aptitudes nouvelles en matière de diagnostic associatif pluridisciplinaire.
- Acquérir des capacités d'action à partir d'une analyse approfondie des situations.

Modalités d'évaluation :

Travail de groupe.

Modalités d'enseignement :

Semestre 2, formation à distance en autonomie sur Moodle avec des regroupements présentiels non-obligatoires.



Contenu de la formation

Les dynamiques d'action communautaire sont définies comme « des démarches d'action collective, attentives aux liens communautaires, à l'épaisseur du social et relevant d'une logique d'empowerment, c'est-à-dire de reconnaissance et de valorisation des ressources des personnes, des groupes, des communautés » (SPISC, 2016). Elles se distinguent de l'intervention communautaire, dans le sens où il ne s'agit pas seulement de mettre en place des méthodes par lesquelles des groupes sont soutenus et accompagnés pour déployer des actions collectives, mais visent plutôt à valoriser des actions initiées et portées par des groupes, des communautés qui veulent trouver des solutions à des problèmes qui les concernent directement. Ainsi, tout en visant une forme d'émancipation des citoyens, par la capacité de promouvoir des changements sociaux significatifs, l'action communautaire incarne une dimension critique. Elle est pensée comme une action politique, levier pour le pouvoir d'agir des plus pauvres et exclus.

Dans ce cours, il sera question d'approfondir les apports de l'action communautaire et des démarches participatives, qui sont susceptibles d'appuyer le déploiement de formes inédites d'organisation et de solidarité issues de collectifs citoyens. Il s'agira tout d'abord d'en retranscrire l'histoire à partir des premières expérimentations en Amérique, et plus précisément aux États-Unis et au Canada, ainsi qu'en Amérique Latine, dans des contextes favorables à leur éclosion à partir des années 1960. Puis, d'en analyser les développements, parfois difficiles, en France au cours des années 1970 et jusqu'aujourd'hui. L'action communautaire reste difficile à cerner en raison de ses pratiques protéiformes et du fait qu'elle agit sur plusieurs domaines (l'habitat, la gestion de sites naturels, l'insertion professionnelle, ...) et qu'elle s'exprime sous différentes formes (associative, collective, coopérative...). Nous proposerons donc des focus sur différentes expériences de l'action sociale, médico-sociale et de santé dans lesquels les approches communautaires se sont développées (la santé communautaire, l'action des biffins, les squats, ...) et plus généralement, nous analyserons les pratiques et les potentialités d'innovation de l'action communautaire en termes de réduction des inégalités.

Il sera également question d'appréhender les démarches participatives et plus particulièrement les différentes formes de recherche participative. Depuis quelques années maintenant, dans le sillage de la méthode du croisement des savoirs, portée par ATD Quart Monde, les chercheurs s'associent aux publics concernés par des questions sociales et sociétales, ainsi qu'aux praticiens pour mobiliser des recherches dont la portée est plus compréhensive. Il s'agit de produire des connaissances issues de l'expérience de personnes directement concernées (handicap, pauvreté, ...) et de faire connaître et valider les nouveaux savoirs issus de ces recherches. Dans ce cours, il s'agira d'approfondir les questions épistémologiques, éthiques et méthodologiques que soulèvent ces recherches participatives.

Compétences visées :

- Définir l'action communautaire et les démarches participatives ;
- Identifier les principales approches communautaires françaises et internationales et les institutions les plus représentatives ;
- Situer l'action communautaire et les démarches participatives dans le cadre de l'économie sociale et solidaire et de l'action sociale ;
- Comprendre les approches et les méthodes des recherches participatives

Modalités d'évaluation

Présentation d'une étude de cas ou d'une analyse de situation.

Modalité d'enseignement

Semestre 1, cours à distance en autonomie sur Moodle, regroupements présentiels non-obligatoires.

Contenu de la formation

La méthodologie et l'accompagnement collectif sont déclinés de deux façons :

- Aide à l'élaboration et à la rédaction d'un projet de mémoire dans les domaines du travail social ou de l'économie sociale et solidaire.
- Aide à la conception d'un document audio ou vidéo présentant de façon synthétique au moyen d'un support numérique ce projet de recherche.

Compétences visées :

- Élaborer et rédiger un projet de recherche.
- Présenter un projet à l'aide d'un support numérique.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu.

Modalités d'enseignement :

UE annuelle dispensée en journée certains jeudi comme suit :

- Annuel : 14h30 à 17h30
-

UAS013 - Mémoire

Le projet de mémoire de master 1 est une étape essentielle de la recherche sur laquelle s'appuiera la rédaction d'un document final en Master 2.

Dans ce cadre, les auditeurs et auditrices du Master Intervention et Développement Social parcours Économie Sociale et Solidaire ont :

- À rédiger un texte exposant leur sujet, la méthode envisagée et le choix du terrain d'enquête. (Entre 10 et 20 pages, annexes et bibliographie non comprises) ;
- À réaliser une présentation sur support numérique de leur projet (il peut s'agir d'un document audio, vidéo, etc.).

Le choix du sujet est libre mais il doit être validé dans le cadre de l'UE RSV208 « Accompagnement ».

A ce stade, il faut être attentif à la faisabilité de la recherche sur laquelle le mémoire exigé en Master 2 prendra appui (accessibilité du terrain, temporalité ...). Cela suppose de bien délimiter son questionnement, sa méthode mais aussi de penser l'organisation de son temps.

Concernant la méthode, elle doit être conçue au regard du questionnement proposé par l'auditeur. Là encore, une très grande liberté est offerte. En matière de collecte des données, il peut s'agir d'observations, d'entretiens semi-directifs, de questionnaires, ou encore d'un travail sur un corpus de textes (législatifs, professionnels, institutionnels...), d'archives etc.

La présentation du projet sur support numérique détermine la note de l'UASO13. Les mémoires devront être rendus le 1er juin pour la première session, et le 1er septembre, au plus tard, pour la seconde session.

Modalités d'évaluation

Validation par la rédaction du projet de mémoire et la présentation de ce projet sur support numérique.

IMPORTANT : Pour valider la note du mémoire, il est obligatoire d'être inscrit à l'UA après création de votre dossier de candidature effectué auprès du ou de la gestionnaire administrative et pédagogique de l'EPN. Les inscriptions en Master 2 ne sont effectives que lorsque l'ensemble des UE de M1 sont validées.

Les candidats au Master 2 sont néanmoins invités à déposer leur dossier de candidature avant la remise de toutes les notes qui intervient, sauf exception, le 30 septembre au plus tard.

UE de langue

Pour les UE de langues : à choisir parmi 6 ECTS avec l'inscription en ligne. Toutes les UE sont validées en contrôle continu avec 75% de présence obligatoire aux regroupements.

Depuis la rentrée 2022-23, les enseignements en anglais sont possibles en formation à distance.

Pour plus d'information, se renseigner directement auprès du service de Communication Langues Étrangères à par_langues@lecnam.net

- ANG330 - Anglais professionnel (niveau master)
 - ARA100 - Cours de langue et de culture arabe, parcours collectif
 - RUS200 - Russe parcours d'apprentissage personnalisé
 - FLE100 - Français langue étrangère : parcours collectif
 - FLE200 - Français langue étrangère : parcours personnalisé d'apprentissage
-

5.2.2. Le contenu des enseignements du Master 2

• Tronc commun

 PPS203 - Questions sociales et politiques sociales Anne SALMON

Contenu de la formation

- Pour certains auteurs, les politiques sociales peuvent être appréhendées sous l'angle d'un processus de normalisation. Ainsi, en conclusion de l'ouvrage Surveiller et punir, Foucault affirme à propos des sociétés contemporaines : « Les juges de normalités y sont présents partout. »
-

Nous sommes dans la société du professeur-juge, du médecin-juge, de l'éducateur-juge, du « travailleur social » - juge ; tous font régner l'universalité du normatif. »

Selon cette thèse, les sciences humaines sont impliquées dans ce processus porté par « une modalité spécifique et nouvelle de pouvoir : une certaine politique du corps, une certaine manière de rendre docile et utile l'accumulation des hommes ». Le philosophe met en évidence un triptyque pouvoir/savoir/techniques d'intervention constitutif de la modernité dont l'âge classique est l'un des marqueurs. C'est effectivement au XVIIe siècle que :

- Sur le plan de la connaissance se construit un nouveau cadre épistémologique dont Descartes est l'une des figures emblématiques
- Sur le plan politique, les théories de la souveraineté offrent un socle théorique à la monarchie absolue
- Sur le plan institutionnel, s'établit une création inédite que Foucault nomme « le grand renfermement » par laquelle indigents, vagabonds, fous, malades et invalides sont mis hors circuit.

Ce triptyque donne à l'ancien régime une cohérence dont le monde contemporain garde des traces. Par-delà les ruptures et les inflexions de sens, le lien entre le monde correctionnaire d'hier et les dispositifs de normalisation d'aujourd'hui est souligné à plusieurs reprises. Aussi, à suivre Foucault l'avènement des démocraties qui ont pourtant balayé l'ancien régime n'aurait finalement eu sur certaines méthodes forgées à l'âge classique que des effets de distorsions. Plus doux, les moyens d'assujettissement n'en seraient pas moins insidieux et efficaces.

Cette lecture assez pessimiste peut être confortée empiriquement par l'étude des dispositifs managériaux qui encadrent actuellement les interventions sociales afin de les soumettre aux objectifs d'aide et de contrôle de publics ciblés. Il n'empêche que, dans le même temps, des initiatives (par exemple celles qui se réclament de l'économie solidaire) sont symptomatiques d'un mouvement inverse visant la démocratisation des pratiques.

Ce sont en fait deux tendances contradictoires allant de la stricte expertise plus ou moins coercitive de « spécialistes-juges » à l'implication plus ou moins participative « d'usagers-citoyens ». Ces tendances que l'on ne retrouve jamais à l'état pur offrent à l'observateur une réalité moins monolithique qu'il n'y paraît. Le cours se focalisera sur les points de tension mais aussi d'articulation entre politiques sociales/institutions et socialités démocratiques/formes de savoir.

Le « social » est situé historiquement et les interventions dans ce domaine le sont aussi. Pour faire toucher du doigt la nouveauté de cette conceptualisation, il est utile de revenir brièvement sur l'apparition et la complexification progressive du vocabulaire du « social ». Il faudra

ensuite examiner la discussion autour de l'émergence de « la question sociale » à partir des thèses de Castel et de Foucault. Une première trame du questionnement de ce cours peut être formulée de la façon suivante : à quelles conditions les hommes peuvent-ils envisager que les problèmes qu'ils rencontrent sont susceptibles d'être résolus par des moyens leur permettant d'agir eux-mêmes dans une visée transformatrice de leurs conditions sociales ? Ces moyens, relèvent-ils inéluctablement d'une technologie sociale aux mains de spécialistes ? Ou au contraire, l'histoire des politiques sociales offre-t-elle une image plus diversifiée dans laquelle la vision techniciste n'est qu'une modalité d'intervention, un modèle dominant certes, mais concurrencé par d'autres.

Compétences visées :

- Connaître l'histoire des politiques sociales
- Comprendre les enjeux épistémologiques de différentes modalités d'intervention sociale (agir pour, sur ou avec)
- Situer sa pratique à l'aide d'un outillage historique, théorique et épistémologique

Modalités d'évaluation :

Note de synthèse sur l'un des aspects théoriques examinés en cours

Modalités d'enseignement :

Hybride : 1,5j de cours en présentiel et le reste en autonomie sur Moodle



TRS204 - L'évaluation dans le social et l'économie
solidaire

Jean-Louis
LAVILLE

Contenu de la formation

Le cours se propose de définir l'évaluation comme une technique d'intervention sociale, de la situer parmi les autres démarches et méthodes de régulation de l'action collective. Au-delà de la technique, il s'agit de s'interroger sur le sens du développement de l'évaluation au cours des dernières années. Il se structure autour de quatre axes :

L'évaluation des problèmes et des politiques sociales

Cette séquence introduit à une réflexion sur la question de l'appréciation d'une politique publique, en montrant les différents problèmes posés par la mise en relation de ses objectifs, de ses moyens et de ses effets. Les problèmes généraux de l'évaluation sont abordés à travers les débats autour de la définition de l'évaluation (mesure/jugement) et à partir de la relation entre l'évaluation et la question de la modernisation de l'État. Les rapports complexes entre l'évaluation et la décision publique sont examinés du point de vue des rapports entre les élus, les experts et les citoyens, et du point de vue des

relations temporelles entre processus d'évaluation et agenda politique. L'exemple des politiques de lutte contre la pauvreté sert d'illustration aux questions générales qui sont abordées.

L'évaluation de l'activité des établissements et services sociaux et médico-sociaux

Les établissements et services relevant de la loi 2002-2 doivent procéder à des évaluations internes et externes. Cette séquence précisera :

- Le cadre législatif et réglementaire de ces évolutions ;
- Les recommandations de bonnes pratiques professionnelles ;
- La structuration des cadres explicatifs autour des écarts entre les objectifs poursuivis par les pouvoirs publics et leurs conditions d'application.

Cette séquence doit permettre, notamment, une aide à l'accompagnement méthodologique de l'évaluation interne et à la préparation de l'évaluation externe de l'activité des établissements et services sociaux et médico-sociaux. Elle inclut un travail d'analyse critique de rapports d'évaluation.

L'évaluation des associations et autres structures de l'économie solidaire
Les méthodes mobilisées pour l'évaluation soulèvent des questions concernant par exemple la mobilisation des équipes, l'analyse des résistances ou la prise en compte de controverses. Il devient donc nécessaire de réfléchir aux dimensions technocratiques ou démocratiques de l'évaluation telle qu'elle est mise en œuvre dans divers contextes professionnels.

L'évaluation de l'utilité sociale

L'ampleur du débat sur l'évaluation dans l'économie sociale et solidaire est liée à l'acuité de la question des frontières de celle-ci, entre économie privée lucrative et économie publique.

Gadrey a été l'un des premiers chercheurs à faire des apports décisifs sur le sujet. Pour lui « L'activité d'une organisation d'économie solidaire a une utilité sociale, ou une valeur sociétale, si elle a pour résultat constatable et, en général pour objectif explicite, au-delà d'autres objectifs éventuels de production de biens et de services destinés à des usagers individuels, de contribuer à des objectifs collectifs ou sociétaux (ou « bénéfiques collectifs ») dont les principaux sont les suivants :

- La réduction des inégalités économiques et sociales, y compris par l'affirmation de nouveaux droits
- La solidarité (nationale, internationale ou locale) et la cohésion sociale
- L'amélioration des conditions collectives du développement humain durable (dont font partie l'éducation, la santé, la culture).

Compétences visées :

- Analyser les objectifs et les méthodes d'évaluation dans le social, le médico-social, l'économie sociale et solidaire.
- Connaître les obligations légales et concevoir des dispositifs innovants

- Établir des cahiers des charges précis en fonction des types d'évaluation choisis.

Modalités d'évaluation :

Analyser une démarche d'évaluation déjà menée où proposer une démarche d'évaluation dans une structure du social, du médico-social, de l'économie sociale et solidaire.

Modalités d'enseignement :

Hybride : cours en présentiel le vendredi (TO - temps ouvrable) et en autonomie sur Moodle

• **Parcours ESS**



RSV204 - Nouvelles approches professionnelles et territoriales

Elisabetta
BUCOLO

Contenu de la formation

Une structure de l'économie sociale et solidaire ne saurait se confondre totalement, dans son objet et son organisation, avec l'entreprise capitaliste. La différence va bien au-delà des valeurs (un sociétaire n'est pas un actionnaire : un homme égale une voix, non redistribution des dividendes, non lucrativité, effectivité de l'engagement du sociétaire, utilité sociale, ...) et s'exprime dans la place même reconnue et donnée aux salariés et aux bénévoles, ainsi qu'aux publics concernés. Elle s'exprime aussi dans le rapport au territoire puisqu'il s'agit d'une économie non-délocalisable ou répondant à une volonté de reterritorialisation des activités productives. La notion de proximité faisant sens à la fois en termes relationnels comme spatiaux. Cependant, tout autant que dans les secteurs public et privé, de multiples évolutions viennent impacter les activités des initiatives de l'ESS. Ces évolutions peuvent concerner à la fois les relations professionnelles, les formes d'engagement militant, les profils des publics et les problématiques les concernant, les dynamiques territoriales et partenariales. Mais elles concernent plus largement les évolutions sociétales qui redessinent la nature et les finalités des initiatives de l'ESS (évolution des modes de consommation, transition écologique, ...).

Dans ce cours, il s'agit de donner des clefs de compréhension, mais aussi des outils opérationnels, aux cadres qui doivent mieux cerner leur rôle et leur fonction par un approfondissement des enjeux complexes liés à l'ensemble de ces évolutions.

Compétences visées :

Permettre aux élèves d'avoir une vision claire des nouveaux enjeux liés à l'évolution des pratiques professionnelles dans les initiatives de

de l'ESS et sur leurs territoires d'implantation. Les compétences visées sont :

- Comprendre l'évolution des champs d'intervention des salariés et des bénévoles de l'économie sociale et solidaire afin de mieux gérer des équipes mixtes.
- Accompagner l'évolution des nouvelles approches professionnelles et des formes d'engagement militant.
- Être en mesure de répondre aux nouveaux besoins des nouveaux publics.
- Identifier les évolutions des territoires d'intervention des acteurs de l'ESS afin de pouvoir animer les réseaux existants et d'impulser de nouvelles dynamiques de partenariat et de coopération territoriale.
- Conduire le changement au sein d'une structure de l'ESS afin d'être en cohérence avec les évolutions du contexte sociétal et économique.

Modalités d'évaluation :

Mise en place d'un serious game* en adéquation avec les apports des cours ou/et note de validation.

(*activité qui combine une intention « sérieuse » – de type pédagogique informative, communicationnelle, d'entraînement – avec des ressorts ludiques).

ou Note réflexive écrite afin de mettre en perspective le projet de mémoire avec les contenus du cours

Modalités d'enseignement :

Cours vendredi en journée (TO - temps ouvrable), présence obligatoire



RSV205 - Relations, services, solidarités

Elisabetta BUCOLO

Contenu de la formation

Cette unité d'enseignement est consacrée à l'analyse du phénomène de tertiarisation des économies contemporaines, et plus particulièrement la place qu'y occupent les nouvelles formes de solidarité. L'étude du rôle socio-économique et socio-politique des initiatives innovantes de l'économie sociale et solidaire dans l'économie, permettra d'appréhender à la fois la pluralité des formes économiques tout autant que la portée tribunitienne de ces initiatives d'ESS. Si la solidarité constitue une valeur de référence dans leur conception et fonctionnement, elle peut être interprétée et mobilisée de manière différente. Ainsi, à partir d'un éclairage sur trois champs de déploiement des services (les innovations sociales, les entreprises sociales et les associations), il sera question de saisir les enjeux spécifiques à ces ensembles et de proposer un éclairage conceptuel sur des notions et des champs d'action qui génèrent des controverses théoriques et pratiques.

Nous observerons par ce biais, le regain actuel qui ont les questions qui touchent à la solidarité et au vivre ensemble. Nombreuses sont les expériences et les initiatives qui, pour se démarquer de l'entreprise de marché se définissent sociales. Il s'agit de créer des activités économiques tout en se souciant de répondre à des besoins sociaux et environnementaux dans le cadre d'une initiative privée au service de l'intérêt général. C'est donc la combinaison d'une entreprise viable et d'une finalité sociale qui est mise en avant par les promoteurs de ces expériences. Cependant, les enjeux mobilisés par ces nouvelles expériences ne sont pas toujours de même nature. Si certaines s'inscrivent dans une visée de transformation politique et économique de grande ampleur, d'autres prônent une articulation avec le marché capitaliste allant jusqu'au social business. Durant le cours, nous analyserons ces évolutions pour les comprendre dans leur complexité et pour en mettre en exergue les éléments de controverse. Ces entreprises dites sociales, se réfèrent tout particulièrement à l'innovation sociale par laquelle elles caractérisent leurs actions par rapport aux entreprises classiques. Ces innovations sociales peuvent concerner à la fois les modes de production mais aussi de consommation et de distribution, dans les services sociaux et pour le changement des modes de vie. Or, par la notion d'innovation sociale on met l'accent sur des marqueurs spécifiques tels l'égalité formelle entre les membres, la participation directe des publics à la définition de l'offre de services et à la gouvernance, des finalités d'ordre social et sociétal.

Pour certaines de ces initiatives d'innovation sociale, la dimension politique s'incarne dans les aspirations portées par les innovateurs. Or, ces considérations sur les caractéristiques de l'innovation sociale peuvent non seulement venir interroger les projets émergents portés par des groupes d'acteurs au niveau territorial, mais également des pratiques et des projets mis en œuvre dans le secteur social et médico-social. Nous verrons donc comment, dans l'espace associatif, les questions d'innovation sociale peuvent venir interroger les pratiques tout autant que le projet. Cependant, l'observation de l'existant en association demande une méthodologie appropriée capable d'en mettre en exergue toutes ses spécificités. Lors de cet enseignement il sera donc également question d'appréhender les spécificités associatives à partir du constat qu'elles résultent de l'articulation entre le projet politique et une organisation apte à le mettre en œuvre. Nous proposerons un cadre théorique pour l'étude des fonctionnements associatifs ainsi qu'un apport méthodologique.

Compétences visées :

- Comprendre les évolutions sociétales et leurs impacts sur les divers champs d'intervention des initiatives de l'économie sociale et solidaire ;
- Identifier les spécificités associatives à l'aide d'une méthodologie d'analyse et de compréhension adaptée : le diagnostic associatif ;

- Analyser et comprendre les enjeux liés à la mobilisation de concepts tels que : innovation sociale, entrepreneuriat social, entreprise sociale, économie sociale, économie solidaire, afin de développer une posture réflexive et critique.

Modalités d'évaluation :

En groupe de travail, les élèves seront amenés à proposer une "Controverse" sur l'un des sujets traités durant les cours.

Modalités d'enseignement :

Cours vendredi en journée (TO), présence obligatoire



RSV206 - Innovations sociales, économie sociale et solidaire

Elisabetta BUCOLO

Contenu de la formation

Le cours se propose d'expliciter le contexte historique, institutionnel, social et économique de l'économie sociale et solidaire.

Dans ce sens, dans la première partie de ce cours, il sera question de revenir sur l'histoire des initiatives de l'économie sociale et solidaire et plus particulièrement à l'associationnisme de la première moitié du dix-neuvième siècle, en passant par les formes d'institutionnalisation de l'économie sociale durant les années 1980 et la mobilisation des collectifs citoyens, issus des mouvements sociaux, proposant des initiatives d'économie solidaire. Cet ensemble composite est aujourd'hui règlementé par la Loi sur l'économie sociale et solidaire de juillet 2014. Cette loi est le fruit d'un processus de consolidation institutionnelle qui a évolué par étapes, à partir de la définition des statuts du secteur de l'économie sociale (associations, coopératives, mutuelles, fondations) et jusqu'à la définition d'un nouveau statut d'entreprise sociale d'utilité sociale. Ce processus a eu lieu grâce au travail institutionnel mené par les acteurs de l'économie sociale et solidaire et aux interactions avec les pouvoirs publics en termes d'action publique. Mais au-delà des statuts, des collectifs citoyens développent également des initiatives qui s'inscrivent dans la solidarité et l'innovation sociale.

Il s'agit ainsi, dans la deuxième partie de ce cours, de proposer des apports théoriques et professionnels sur les différentes expériences de l'économie sociale et solidaire, les plus récentes comme les plus anciennes. Pour ce faire, à des apports théoriques (notamment dans les supports mis en ligne) seront alternées des visites in situ (notamment lors des séances en présentiel), à la rencontre des acteurs des différents secteurs d'activité. Les domaines suivants peuvent être analysés à partir des apports de chercheurs et d'acteurs : le commerce équitable, la consommation responsable, les circuits courts, les finances solidaires,

les arts et la culture, l'insertion par l'économie et les régies de quartier, la confiscation des biens pour un usage d'utilité sociale, etc.

Compétences visées :

L'objectif de ce cours est de permettre aux élèves d'avoir une maîtrise des enjeux de l'économie sociale et solidaire à travers une approche transversale des secteurs d'activités concernés, sous le prisme de l'innovation sociale. Il s'agit d'articuler des apports théoriques avec les expériences des acteurs directement concernés par les initiatives de l'économie sociale et solidaire. Des visites seront proposées afin de permettre l'échange et la confrontation avec les porteurs de projet d'économie sociale et solidaire. Les compétences visées sont :

- Comprendre les différents domaines d'intervention de l'économie sociale et solidaire afin d'en identifier les enjeux spécifiques ;
- Identifier les innovations sociales de l'ESS afin d'animer des réseaux d'acteurs porteurs d'innovations, des incubateurs d'initiatives, des structures intermédiaires de promotion et accompagnement des initiatives de l'économie sociale et solidaire ;
- Identifier les modalités et les lieux d'interaction avec les pouvoirs publics ;
- Savoir produire une monographie sociologique à partir d'entretiens et d'observations de terrain ;
- Établir une cartographie afin d'acquérir une connaissance approfondie des milieux de l'action sociale et de l'économie sociale et solidaire.

Modalités d'évaluation :

- Travail en groupe pour la réalisation de la monographie d'une initiative de l'ESS qui va être insérée dans une cartographie des acteurs de l'ESS.
- Production d'un écrit réflexif individuel

Modalités d'enseignement :

Hybride : cours en présentiel le vendredi, présence obligatoire + cours en autonomie sur Moodle



RSV207 - Méthodologie de projet

Elisabetta BUCOLO

Contenu de la formation

La méthodologie de projet permet à la fois d'acquérir les capacités d'animation d'un projet d'économie sociale et solidaire pour conduire une démarche de création de projet innovant ou pour transformer la réalité organisationnelle et institutionnelle d'un projet en cours. Cet

enseignement a donc une double visée : accompagner les auditeurs et les auditrices à la création de projets innovants et/ou à la conduite de changement des projets en cours.

Les auditeurs travaillent collectivement pour mettre en œuvre les différentes phases de la méthodologie et, de façon plus ciblée, ils mobilisent les outils spécifiques aux projets collectifs d'économie sociale et solidaire. Il s'agit, en effet, de préciser les éléments suivants : les valeurs afférentes au projet, les besoins repérés, les usagers et acteurs concernés, l'approche de l'environnement du projet et des partenaires dont l'implication est recherchée, l'esquisse de l'organisation de l'activité, le plan d'action, Le projet ne peut être abordé à travers une simple étude de marché mais nécessite la construction conjointe de l'offre et de la demande par une série d'allers-retours entre les parties prenantes, et en particulier avec les publics potentiels, puis avec les principaux acteurs des différents environnements du projet. Y sont intégrées les contraintes externes (liées au secteur d'activité, aux dispositifs déjà existants, aux logiques d'action du partenariat mobilisable...) et les contraintes internes (conditions d'équilibre de gestion, ressources humaines, logistique, ...). Est également abordée la question de la nature spécifique des ressources et des financements solidaires aussi bien que de la communication en économie sociale et solidaire.

La méthodologie de projet peut accompagner des démarches prospectives, orientées vers la représentation tacite des futurs possibles - permettant la construction de visions, de stratégies partagées, conditions du changement - ceci en élargissant les perspectives sur le moyen terme et en prenant en compte une variété de paramètres et de points de vue, dans une démarche collective et interactive. C'est un processus cognitif et un apprentissage collectif, basé sur des connaissances tacites, personnelles et non facilement explicitables. Il y a là une sorte de construction d'un " vivre ensemble ", de ce qui fait qu'un collectif va avoir une compréhension partagée des enjeux et des futurs possibles, des risques et des opportunités.

Maîtriser la méthodologie de projet en économie sociale et solidaire signifie donc mettre les acteurs dans les conditions de pouvoir s'exprimer pour penser de façon " créative " le futur. Les projets en cours, et les structures qui les portent, peuvent donc évoluer vers des possibles qui n'étaient pas envisagés auparavant et qui surgissent grâce à la confrontation collective des acteurs.

Compétences visées :

L'objectif principal de ce cours est de favoriser l'apprentissage et le développement de compétences spécifiques en méthodologie de projet. Cela permettra aux élèves de s'approprier des outils aptes à conduire une démarche de projet en économie sociale et solidaire et de mobiliser des dynamiques d'accompagnement au changement dans les organismes de l'économie sociale et solidaire (associations, coopératives

entreprises sociales, collectifs citoyens, ...) aussi bien que dans des organisations du secteur social et médico-social.

- Savoir déterminer les phases d'un projet dans un souci de cohérence avec les besoins des personnes concernées ;
- Déterminer les réseaux d'acteurs et savoir analyser les besoins en lien avec les différentes parties impliquées dans les projets : les experts, les personnes directement concernées (habitants, usagers, patients...), les élus, les partenaires afin d'établir un diagnostic complet préalable à la conduite de projet ;
- Mettre en place un plan d'action et définir les moyens humains, matériels et financiers (subventions, bénévolat, vente de biens et services) pour le montage et la réalisation d'un projet d'économie sociale et solidaire ;
- Utiliser les instruments appropriés pour la mobilisation de financements ;
- Analyser les données d'activités d'une structure, identifier les axes d'évolution afin de contribuer à la définition des stratégies d'action ;
- Réaliser des études (enquêtes de terrain, entretiens, observations, expérimentations ...) utiles à la conduite de projets, au diagnostic des besoins, à l'état des lieux de l'existant, à l'évaluation et à la définition de scénarios de développement ;
- Savoir communiquer de façon pertinente et ciblée sur son projet.

Modalités d'évaluation :

Validation par une fiche synthétique d'un processus de construction d'un projet (réel ou fictif) en économie sociale et solidaire.

Modalités d'enseignement :

Cours vendredi en journée (TO), présence obligatoire



UA231R - Méthodologie du mémoire

Elisabetta BUCOLO

Contenu de la formation

Tout au long de l'année les auditeurs et auditrices réaliseront un travail personnel accompagné par un directeur ou une directrice de mémoire. Ce travail de recherche donne lieu à la rédaction et à la soutenance d'un mémoire d'environ 80 à 100 pages. A titre indicatif, le texte doit présenter les points suivants :

- Rappel de la problématique et de l'état des connaissances sur le sujet mettant en évidence la controverse ou l'importance des débats théoriques sur la question ;
- Explication du cheminement méthodologique ayant permis d'arriver aux conclusions ;
- Présentation des résultats ou des conclusions ;
- Mise en évidence de l'apport personnel ;

- Évocation des perspectives intellectuelles que le travail mené ouvre.

Compétences visées et modalités d'évaluation :

Le Mémoire

Le choix du sujet est libre. Il doit être validé par l'enseignant responsable du Master. Il se prépare en lien avec les enseignements et dans le cadre d'un accompagnement individualisé par un.e directeur.trice de mémoire. Le travail est évalué par un jury composé du.de la directeur.rice de mémoire et d'un.e enseignant.e-chercheur du Cnam ou d'un.e spécialiste (chercheur ou praticien) d'une autre institution.

Le mémoire de M2 peut être poursuivi (ou non) en doctorat. Dans tous les cas, il doit se présenter comme un texte finalisé comportant une introduction, plusieurs parties (deux ou trois), une conclusion, une bibliographie et éventuellement, des annexes.

La Soutenance

La soutenance orale du mémoire est obligatoire et publique. Le jury est composé du.de la directeur.trice du mémoire et d'un.e enseignant.e du Cnam. La présentation de l'élève dure au maximum 20 minutes et doit être claire, formulée d'une manière convaincante.

La discussion avec le jury porte sur les apports théoriques et leur articulation avec le sujet du mémoire, les méthodes d'enquêtes retenues, la structure de l'argumentation et les principaux résultats de la recherche mais aussi sur les limites de la démonstration susceptibles de stimuler de nouveaux travaux et/ou des nouveaux projets. Je

Modalités d'enseignement :

18h de tutorat collectif

6. Partenaires



7. Association

La Solidaire est l'association des anciens élèves du Master.



Équipe pédagogique

Responsable national :

Jean-Louis LAVILLE, Professeur titulaire de la Chaire Économie Sociale et Solidaire

jean-louis.laville@lecnam.net - bureau 39.3.54

Responsable du M1 :

Anne-Emmanuelle SALMON, Professeure des Universités

anne-emmanuelle.salmon@lecnam.net - bureau 39.3.53

Responsable du M2, parcours ESS :

Elisabetta BUCOLO, Maîtresse de Conférence en sociologie

elisabetta.bucolo@lecnam.net - bureau 39.3.54

Gestion administrative et pédagogique :

Joaninha CATARINO, master.ess@lecnam.net -

bureau 39.3.53